

4.00 crédits

20.0 h

Q1 et Q2

Enseignants	André Géraldine ;Fusulier Bernard ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Maîtrise active de la langue française et, au minimum, une maîtrise passive de la langue anglaise
Thèmes abordés	Le métier de sociologue, l'écriture en sciences sociales
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : L'atelier contribue à différents acquis d'apprentissage en permettant notamment aux étudiant.e.s de' : (1.1) Se situer dans le champ des savoirs sociologiques. (4.3) Développer une capacité d'analyse et un usage des textes scientifiques dans la construction de la réflexion et de l'argumentation. (5.2) Identifier et formuler une question de recherche pertinente en veillant à sa contextualisation. 1 (5.3) Réaliser la synthèse critique de la littérature sur cette question en faisant un usage actif, critique et pertinent des outils d'information, des sources primaires et secondaires (en questionner la validité et la pertinence). (6.1) Communiquer, à l'oral et à l'écrit, sur des sujets complexes dans le domaine de la sociologie de façon correcte, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa communication (contenu et forme) au public visé et aux intentions poursuivies.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Les modalités d'évaluation sont reprises dans le dispositif pédagogique ad hoc qui est livré en début d'année sur la page Moodle du cours. Quadrimestre 1 D1. Réaliser une bibliographie thématique d'une vingtaine de références (individuel) (5%) D2. Rédiger en maximum 7500 signes un compte-rendu critique d'un article/chapitre (individuel) (20%) D3. Rédiger un portrait en deux pages à partir d'une interview (individuel) (20%) D4. Rédiger en maximum 9000 signes une lecture critique (individuel) (30%) + test individuel : lecture d'un court article, synthèse et brève positionnement critique (25%) Modalités d'évaluation certificative en seconde session : remise d'un portfolio contenant les différents livrables pour le 1er jour ouvrable après le 15 août et test individuel (comme susmentionné). Quadrimestre 2 D1. Construire un support visuel pour présenter les résultats de recherche (collectif) (20%) D2. Présenter oralement une communication scientifique (collectif) (20%) D3. Rédiger en maximum 55 000 signes un article scientifique à partir d'une enquête (collectif) (60%) Modalités d'évaluation certificative en seconde session : remise individuellement ou collectivement (pour le 1er jour ouvrable après le 15 août) d'un article scientifique rédigé à partir de la recherche menée et présentation/défense orale de l'article.
Méthodes d'enseignement	L'atelier s'éloigne de la forme magistrale pour adopter la pédagogie pratiquée et défendue par Howard Becker (2004), laquelle est basée sur l'encouragement à l'écriture et sur l'incitation à lire des textes de sociologues. L'atelier est organisé autour de séances qui assurent une gradation dans la maîtrise de l'écriture et passant progressivement de l'écriture individuelle à l'écriture collective. La démarche suppose un important travail de lecture et de rédaction hors séances de la part des étudiant.e.s: 4ECTS équivaut approximativement à 120 heures de travail par étudiant.e. Les livrables évalués sont présentés sur la page du cours reprise sur Moodle (e.g. Une bibliographie structurée; un ou deux comptes-rendus/ étudiant.e; une revue de la littérature/sous-groupe; présentation orale des résultats avec support visuel/sous-groupe; un chapitre d'ouvrage/sous-groupe...).
Contenu	L'écriture est un vecteur majeur de production et de partage des connaissances. Etre capable d'exposer rigoureusement par écrit la pensée d'un auteur, un projet de recherche, les résultats d'une enquête... constitue une compétence attendue de la part des étudiant.es en sociologie. Cette dimension du travail est souvent invisibilisée et négligée (Dubois, 2005). Elle est généralement considérée comme acquise (en lien d'ailleurs avec l'idéologie du don). Or, elle s'apprend, s'affine et se développe.

	Dans cet atelier, il s'agit d'acquérir les « ficelles du métier » (Becker, 2002) et de rôder les étudiant.es à ce travail d'écriture à travers différents exercices spécifiques qui prennent appui sur la littérature scientifique. En effet, c'est aussi en lisant des textes qu'on se familiarise avec les codes et standards rédactionnels (structuration, style, conventions bibliographiques...) ; c'est ensuite en essayant de rendre compte de leur contenu qu'on acquiert les réflexes d'une écriture lisible, cohérente et efficace. L'acte d'écrire est un travail individuel mais il peut aussi être le fruit d'un travail collectif : que ce soit à l'université ou d'autres environnements professionnels, il est fréquent de devoir co-rédiger un rapport, une évaluation, un projet... Cette écriture à plusieurs mains est une donne à prendre en considération. Le référentiel mobilisé pour cet atelier est celui de l'écriture scientifique, c'est-à-dire qu'elle vise à un rendu systématique, objectif et rationnellement critique (différent d'autres référentiels privilégiant l'esthétique, l'expression des émotions, la fiction ...). L'acquisition d'une capacité d'écriture scientifique est une compétence transversale aux finalités du master. L'atelier s'éloigne de la forme magistrale (d'où, l'appellation « atelier ») pour adopter la pédagogie pratiquée et défendue par Howard Becker (2004), laquelle est basée sur l'encouragement à l'écriture et sur l'incitation à lire des textes de sociologues. Ce choix permet d'associer un travail d'écriture à l'acquisition de connaissances sociologiques (mais celles-ci ne font pas l'objet d'une évaluation en tant que telles). L'atelier est en outre mis en synergie avec le séminaire dans le cadre d'un véritable laboratoire de recherche assurant une gradation dans la maîtrise de l'écriture et passant progressivement de l'écriture individuelle à l'écriture collective. L'ambition n'est pas mince puisqu'elle vise à faire une communication lors d'un colloque et à tendre vers la rédaction d'un article scientifique. Les séances favorisent la participation et l'interactivité entre les étudiant.es, et avec les enseignant.es. La démarche suppose un important travail hors séances. La présence aux séances est obligatoire. Application des articles 72 et suivants du RGEE proposant « au jury de s'opposer à l'inscription à l'évaluation relative à leur unité d'enseignement d'un étudiant ou d'une étudiante qui n'aurait pas régulièrement participé aux activités d'apprentissage ou aux différentes étapes du dispositif pédagogique telles que détaillées dans ladite fiche. » * "Mettre progressivement au point par des essais répétés, par l'expérience". (Larousse) Acquis d'apprentissage L'atelier contribue à différents acquis d'apprentissage en permettant notamment aux étudiant.es de : (1.1) Se situer dans le champ des savoirs sociologiques. (4.3) Développer une capacité d'analyse et un usage des textes scientifiques dans la construction de la réflexion et de l'argumentation. (5.2) Identifier et formuler une question de recherche pertinente en veillant à sa contextualisation. (5.3) Réaliser la synthèse critique de la littérature sur cette question en faisant un usage actif, critique et pertinent des outils d'information, des sources primaires et secondaires (en questionner la validité et la pertinence). (6.1) Communiquer, à l'oral et à l'écrit, sur des sujets complexes dans le domaine de la sociologie de façon correcte, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa communication (contenu et forme) au public visé et aux intentions poursuivies.
Ressources en ligne	Les ressources seront postées sur Moodle. De façon générale, pour la recherche bibliographique utiliser par exemple Google Scholar.
Bibliographie	HART Ch. (2018), <i>Doing a Literature Review. Releasing the Research Imagination</i>, Sage Publications (second edition), Pearson. BECKER Howard S., 2002 (1998). <i>Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales</i>. Paris, La Découverte BECKER Howard S., 2004 [1986]. <i>Ecrire les sciences sociales. Comment terminer son article, sa thèse ou son livre</i>. Economica, Paris DUBOIS Vincent, 2005. «L'écriture en sociologie : une question de méthode négligée». <i>Transversale</i>, n°1.
Autres infos	L'atelier étant couplé au séminaire de recherche, il permet d'associer un travail d'écriture à l'acquisition, à la production et à la restitution de connaissances sociologiques. Concernant l'usage des intelligences artificielles L'intelligence artificielle est un outil et, comme tout outil, doit être maniée avec justesse et dextérité. En d'autres termes, elle peut être une aide intéressante si elle est maîtrisée en étant soumise à l'esprit critique. Elle peut assister l'étudiant.e dans son travail. Néanmoins, l'IA doit absolument et scrupuleusement être contrôlée. Un travail automatiquement généré par elle sans vérification et réappropriation personnelle est interdit et fera l'objet d'une annulation du travail. L'IA ne peut pas se substituer à votre cerveau et à vos propres compétences d'analyse, d'interprétation et de rédaction. Il faut donc pouvoir « domestiquer la bête » et ne pas être domestiqué par elle. Il est impératif d'avoir un usage responsable des IA. "L'utilisation des intelligences artificielles lors des épreuves d'évaluation de ce cours est balisée par les règles mentionnées dans la note facultaire à ce sujet et disponible sur le site intranet de la faculté dans les informations à destination des étudiant.es."
Faculté ou entité en charge:	PSAD